

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2014

Rapport moral de l'année 2013

INTRODUCTION

En avril 2013, les membres de la SPP ont renouvelé par élection les instances de leur association pour un nouveau mandat de deux ans, celui de 2013-2015.

Le 4 juin, le nouveau conseil d'administration a tenu sa première séance dans le but d'élire son président ainsi que le bureau et les responsables des diverses commissions. Bernard Chervet a posé sa candidature. Après présentation de sa déclaration d'intention et de son bureau, il a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ce rapport moral a pour mission de présenter les travaux de la fin de la mandature précédente et ceux du début de cette nouvelle mandature. Les quatre « Lettres du Président » de l'année 2013 (lettres n° 7 et 8 du mandat 2011-2013, et les lettres n° 1 et 2 du mandat 2013-2015) vous ont permis d'en suivre les avancées.

Parmi ces travaux, le pôle scientifique a été désigné comme la priorité du mandat 2013-2015. Pour cela, le président a proposé la mise en place d'un comité scientifique du conseil d'administration (CSCA), en remplacement du comité de concertation du secrétariat scientifique (CCSS), et le renforcement de la commission scientifique (CS). Le CA a soutenu ces initiatives.

Sur le plan technique, la visée de ce mandat était de parachever les projets entrepris par le précédent. Après les rectifications techniques de notre nouveau site début 2013, c'est la base de données qui a mobilisé le CA, le bureau et le personnel. Terminée en décembre 2013, elle a été testée début 2014 et la bascule s'est faite le 26 février 2014. Souhaitée depuis plus de 10 ans, elle est enfin aboutie.

De même pour la téléphonie, qui fut déjà un objet de préoccupation au cours du mandat précédent. En effet, l'ancienne installation était obsolète et fort coûteuse. Le passage à la téléphonie internet a eu lieu fin 2013-début 2014. Elle va permettre des économies non négligeables.

Avant de vous exposer les différents dossiers plus en détails, il me faut rappeler que notre société a été douloureusement frappée par la perte de plusieurs de ses membres. Ces décès, annoncés par mails, ont parfois fait l'objet d'hommages personnalisés adressés via les envois groupés mensuels (EG), et accessibles également dans l'espace membres (EM) de notre site.

I) DOSSIERS

*** Paysage scientifique de notre Société**

Sabina Lambertucci-Mann fut réélue en juin 2013, secrétaire scientifique du CA, avec Joseph Torrente en tant qu'adjoint.

Dès le premier CA de la nouvelle mandature, Bernard Chervet a proposé de créer un comité scientifique du CA qu'il préside, pour une durée de deux ans, le CSCA, véritable pôle scientifique composé de César Botella, Michel Ody, Claude Smadja (membres du CA), de Sabina Lambertucci-Mann et Joseph Torrente (secrétaires scientifiques du CA), de Martine Estrade et Christine de

Kerchove (CST), de Béatrice Le François (COPEA), et de Marilia Aisenstein et Piotr Krzakowski, n'appartenant à aucune instance. Ce comité se réunit tous les mois. Sa mission est très concrète : promouvoir les activités scientifiques existantes et les faire évoluer, proposer la création de nouvelles activités, organiser des colloques et des publications, soutenir la dimension scientifique de nos « vitrines » (CCTP, BSF, site, publications), assurer la présence des régions au sein de la vie scientifique de la SPP, articuler la SPP aux activités scientifiques de nos partenaires, etc. Son rôle est donc complémentaire de celui de la CS, qui elle, est ouverte à tous les membres et a mission de poursuivre une réflexion sur la vie scientifique de notre société, d'évaluer les activités existantes et de colliger les souhaits et propositions de ses participants afin d'en informer le CA.

Le CSCA organise actuellement le Colloque de la SPP, « Le meurtre fondateur », qui aura lieu à Paris les 22 et 23 novembre 2014.

Il a repris à son compte le projet de faire évoluer deux colloques de la SPP, le séminaire de formation permanente (SFP) et le colloque interne, projet qui était en cours depuis plusieurs années. Après de nombreuses concertations entre les diverses instances, en particulier le CST (conseil scientifique et technique), la CRR (commission des représentants régionaux) et la CE (commission d'Enseignement), le CA a opté pour la fusion de ces deux colloques et la création d'un nouveau colloque, les « Rencontres de la SPP », ouvert à tous les membres et tous les AeF de Paris et des régions. Il reste aussi ouvert aux membres francophones des sociétés composantes de l'Association Psychanalytique Internationale. Il se tiendra à la date de l'assemblée générale ordinaire et prendra effet en 2015. Une publication sera assurée sous une forme qui reste à définir.

Pour la première fois, le programme d'enseignement et des activités scientifiques a été diffusé sur l'EM du site. Nous avons été contraints de nous adapter à la politique de dématérialisation engagée par les PUF, et n'avons pu garder sur support papier que les deux bulletins du CPLF, dorénavant totalement pris en charge par les PUF.

Parallèlement, la diffusion des activités scientifiques se fait via les EG mensuels en interne, et les fichiers HTML en externe, diffusant en septembre-octobre l'ensemble de nos activités ouvertes au public. Soulignons que notre mailing est passé de 7.500 adresses début 2013 à 9.000 actuellement ; ceci grâce aux inscriptions soutenues à la newsletter sur notre site.

Le programme général réunit l'ensemble des activités scientifiques et d'enseignement, tant régionales qu'inter-régionales et internationales organisées par la SPP ou avec sa participation, ses instituts et les groupes régionaux. Y figure également toute activité organisée par un de ses membres, même en dehors de la SPP, dès lors que celui-ci en informe le secrétariat scientifique.

Ce programme est le fruit de la collaboration du secrétariat scientifique, de la secrétaire de la COPEA, des secrétaires scientifiques des groupes régionaux, et pour les activités relevant de la formation, des secrétaires de l'enseignement des instituts.

Si l'ensemble de nos activités ouvertes se maintient à un bon niveau, la diminution régulière de la participation au séminaire J. Cournut est préoccupante. Une réflexion est en cours au CSCA et à la CS. Elle sera poursuivie au CA afin d'évaluer les évolutions possibles de cette activité.

Signalons que le premier colloque franco-madrilène a eu lieu à Madrid le 19 octobre 2013. Il fut présidé par Bernard Chervet (SPP) et Luis Martin Cabré (APM). Le thème a été « L'interprétation et le modèle de référence de l'analyste ». Il a été organisé par un double comité d'organisation, responsables Elisabeth Dahan-Soussy pour la SPP, Martina Burdet pour l'APM. Ce premier colloque a remporté un vif succès. Le prochain aura lieu à Paris en 2015.

Un colloque autour de l'œuvre de Georges Devereux, qui fut membre de notre société, a été organisé à la SPP, le 12 octobre 2013, par Gilbert Diatkine, Marie-Rose Moro, Félicie Nayrou. Il s'est inscrit dans l'actualité de la sortie du film d'A. Despléchin, « Jimmy P. », réalisé à partir du livre de Georges Devereux « Psychothérapie d'un indien des plaines ». Ce colloque, ouvert aux membres et aux AeF, a réuni de nombreux collègues. Un ouvrage sera publié en 2014, dans la collection « Hommages » de SPP-Edition.

Le secrétariat scientifique, enrichi par la présence du CSCA, veille à ce que nos activités scientifiques soient de qualité, ouvertes sur nos diverses sensibilités et sur les différents courants de pensée psychanalytiques, en France et à l'étranger. Il se soucie de promouvoir la diversité des modèles, tant pour les colloques et les conférences que pour les rencontres, et vise à soutenir un certain

renouvellement des manifestations. Il veille aussi à ne pas multiplier leur nombre et à respecter pour chacune d'elle l'exigence d'autofinancement.

L'amélioration des diverses manifestations est une préoccupation du secrétariat scientifique ; par exemple l'ouverture d'ateliers lors du colloque interne.

Au cours de cette année scientifique, l'attention s'est portée aussi vers le volet édition de la SPP, en particulier la collection « Hommages ».

Après le premier ouvrage publié par la SPP éditeur, « *Freud en français, bibliographie complète des écrits de Freud, avec concordance allemande et anglaise* », la collection « Hommages » a publié en 2013 un volume consacré à « Joyce McDougall », puis début 2014 le volume « André Green ». A été prise aussi la décision d'éditer en 2014 un volume « Georges Devereux ».

Les responsables de cette activité, Bernard Chervet et Cécile Marcoux, ont été rejoints par Fabienne Deleplanque, la nouvelle secrétaire du pôle scientifique, en charge de la diffusion et de la distribution.

La vente de ces ouvrages est satisfaisante : 600 exemplaires pour le « Freud », environ 300 pour le « Joyce McDougall », et déjà plus de 250 pour le « André Green ». Cette création est financièrement bénéficiaire.

Un autre projet est en cours d'étude : la publication des futures Rencontres de la SPP, dans une nouvelle collection, « Rencontres ».

* Le site internet

2013 a débuté par une phase « rectificative », certains développements créés par les prestataires concepteurs s'avérant incompatibles avec les mises à jour de WordPress, la plateforme gratuite à partir de laquelle est construit notre site. Ce problème technique a été résolu.

Depuis, Denys Ribas, directeur du site, assisté d'un comité composé de Clarisse Baruch, Ambre Benkimoun et Benoît Rodde, délégué du bureau pour le site et l'informatique, a pris en charge son animation et son évolution.

Durant l'année 2013, c'est Amélie Caradec qui procéda aux mises en ligne et mises à jour des diverses rubriques du site. Elle a quitté la SPP en janvier 2014. Fabienne Deleplanque assure la même fonction au niveau du site. Elle devra suivre, tout comme Amélie Caradec l'avait fait, une formation spécifique à WordPress.

Les contraintes financières imposées par la consolidation technique, puis les mises à jour, les corrections, les adaptations urgentes, n'ont pas permis que le site évolue aussi rapidement que l'aurait souhaité son directeur.

Néanmoins, un certain nombre d'actions ont pu être réalisées, et non des moindres, comme la refonte de la rubrique Publications (RFP, Mono, Du côté des livres, Hommages), la première mise en ligne du bulletin institutionnel, avec l'ensemble des rapports de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de 2013 (année 2012), celle du programme scientifique et de son calendrier, la diffusion des EG, des procès-verbaux des CA, des Lettres du Président, tant pour les membres que pour les AeF ; mais aussi, l'annonce des décès de nos membres et la diffusion des hommages.

Le souci d'accélérer la fonction de recherche « Trouver un psychanalyste » a amené Denys Ribas à faire ajouter temporairement une liste des membres classés par ville sous la carte de France. De même, une liste alphabétique a été mise en ligne sur l'EM.

Depuis, la connexion de la base de données (BDD) et du site a été réalisée. La liste des membres à partir de la carte de Google Maps, et celle des AeF sur le site, sont devenues disponibles avec une actualisation automatique via la base de données.

D'autre part, un référencement par Google pourrait permettre d'aboutir directement sur la liste de la SPP lors de recherches sur ce moteur, d'un psychanalyste dans telle ou telle ville. Mais cette fonctionnalité dépendra entièrement des critères gérés par Google lui-même.

D'autres projets ont été programmés pour 2014 et les années suivantes : la personnalisation des codes d'accès, l'amélioration de la visibilité de la COPEA, la récupération de tous les textes de notre ancien site, celui-ci ayant pu être sauvegardé intégralement et hébergé avec le nouveau chez OVH, la consultation des vidéos déjà achevées par le passé, la poursuite d'un travail de vidéothèque, la sécurisation de l'EM afin de faciliter les échanges cliniques, puis plus tard la création d'une version pour smartphone, etc. La liste est longue et les réalisations s'étalent déjà sur plusieurs années.

La rubrique Contact rencontre un grand succès. De nombreuses questions nous sont posées via notre site, ainsi que des demandes d'informations diverses. Elles sont ventilées en fonction de leur contenu. La possibilité de s'inscrire à la newsletter a enrichi notre mailing de plus de 1.000 nouvelles adresses en un an, ce qui nous permet de diffuser largement nos cycles de conférences ouvertes au public, nos colloques, nos publications, nos dossiers en ligne.

*** BDD et informatique**

La SPP a dû dénoncer fin octobre 2012 la caducité d'un contrat qu'elle avait signé en février 2012 avec une société d'informatique pour la réalisation de sa base de données. Du fait du non-respect par cette société de ses engagements contractuels, le contrat n'était plus valide. En février 2013, cette société a déposé une procédure en référé contre la SPP. Le référé a eu lieu le 18 juin 2013 et le juge a rendu son ordonnance le 3 septembre dernier. Ladite société a été entièrement déboutée de l'ensemble de ses demandes, et condamnée « aux entiers dépens de l'instance de référé », et « à verser à l'association Société Psychanalytique de Paris une somme de 500€ au titre de l'article 700 du Code de procédure civile ».

Je vous rappelle que la démarche était une procédure en référé et qu'il est toujours possible à ladite société d'entamer un procès sur le fond.

Le travail sur la BDD s'est poursuivi avec un autre prestataire. Il s'est étalé sur l'ensemble de l'année 2013. Fin décembre a commencé la période de tests. La bascule de la nouvelle base à la place de l'ancienne a eu lieu le 26 février 2014.

Vous savez combien ce projet était important et attendu. En effet, le personnel de la SPP utilise quotidiennement la BDD pour tous les échanges avec les membres, pour les envois et la gestion du fonctionnement institutionnel. Il s'agit de son outil principal qui permet de mettre à jour la liste des membres sur les divers postes de travail, tout comme sur le site, de gérer l'ensemble de nos instances et commissions, de faire des recoupements, des tableaux, des statistiques, de suivre toute la comptabilité. Nous ne pouvons que remercier le personnel pour son implication dans ce chantier, et pour sa patience.

D'autres points concernant l'informatique ont fait l'objet d'évolution durant cette année ; la migration des mails vers Outlook.com gratuit, l'hébergement de notre ancien site chez OVH avec le nouveau, les divers contrats de maintenance. Toutes ces évolutions ont un double but, améliorer nos outils et le confort du travail, diminuer nos frais de fonctionnement.

*** Les locaux**

Compte tenu des différends d'ordre familial intervenus entre les propriétaires, le projet qui avait beaucoup mobilisé le bureau et le CA durant la première mandature de Bernard Chervet, est en suspens depuis décembre 2012. Cette question des locaux, voire d'un achat, reste un sujet de préoccupation pour l'avenir.

II) FINANCES ET BUDGET

Béatrice Ang et Panos Aloupis nous présenteront le rapport financier en présence de M. Bahri, notre expert-comptable.

Budget prévisionnel de 2014

Pour le budget 2013, la situation actuelle, compte tenu de nos charges et de nos produits, aboutit à un bénéfice de 503,83 €, autant dire à un équilibre parfait, alors que le prévisionnel voté annonçait un déficit de - 27.112 €.

Au regard de cette heureuse conjoncture comptable, notre expert-comptable, M. Bahri, a proposé de nous doter d'une provision *risque d'emploi* à hauteur de 13.093,13 €, ce qui vient grever artificiellement et après coup, notre résultat. Il s'agit d'une prudence.

La succession d'Andrée Bauduin a été liquidée et le solde, reçu par la SPP. Le don a été inscrit dans les comptes 2013, à hauteur de 694.364,92 €, somme intégralement affectée aux réserves placées. Notre résultat de fonctionnement n'inclut évidemment pas ce legs.

III) INSTANCES

* Conseil d'administration

Le CA est composé de 24 membres. Il a tenu 8 réunions en 2013.

Le bureau du CA se réunit mensuellement. Il a reçu cette année Denys Ribas, responsable du site, Marianne Persine, responsable de la vidéothèque, et Michel Vincent, directeur du comité de la bibliothèque S. Freud (BSF).

La rencontre statutaire annuelle CA-CST a eu lieu dès la première réunion du nouveau CA en juillet 2013, compte tenu de la situation singulière du CST. Le nombre très restreint de candidatures au CST, un titulaire et un adhérent, fait que cette instance se compose de deux membres. Face à cette situation exceptionnelle qui a été l'objet de maintes réflexions dans les diverses instances, le président a proposé au CA d'inviter systématiquement les 2 membres élus du CST à tous les CA, et également de les intégrer dans le CSCA. Ces derniers ayant donné leur accord pour une telle formule, le CA a accepté cette proposition.

- Le personnel

Dans la continuité du bureau précédent, Chantal Lechartier-Atlan, vice-présidente, a été chargée plus particulièrement des relations avec le personnel.

Deux réunions du personnel ont eu lieu avec le président, la vice-présidente et le secrétaire général. Plusieurs décisions individuelles ont été prises dont l'embauche définitive, en CDI de Yasmina Belahcen.

Le recrutement d'une nouvelle secrétaire, Fabienne Deleplanque, a eu lieu pour le pôle scientifique, en remplacement de Amélie Caradec, partie pour convenances personnelles ; ainsi que celui de Philippe Bonilo, en prévision du départ en congés maternité de Nahil Wehbe.

Le bureau a proposé au CA de procéder à une augmentation générale des salaires de 1% à partir du 1^{er} janvier 2014. Cette proposition a été acceptée.

- L'organisation de la vie scientifique au sein de la SPP

Une évolution du programme scientifique a sollicité le CA, mais surtout les instances, le CST, la CRR, le bureau et la CE. Il s'agit du projet déjà envisagé lors du mandat précédent, de faire évoluer le SFP et le colloque interne vers un nouveau colloque, ouvert à tous les membres et à tous les AeF, et qui aurait lieu le week-end de l'AGO. Un long processus d'exploration s'est étalé sur plusieurs années, au sein de la CRR et de la CE, toutes deux concernées par la nomination d'un des deux responsables du SFP. Rappelons que l'un d'eux est proposé au CA de façon conjointe par le bureau et la CE, l'autre par la CRR.

Au sein de toutes ces instances, des discussions ont eu lieu et des oppositions se sont exprimées.

Le 10 décembre 2013, le CA a réuni tous les responsables des diverses instances impliquées, et les a entendus. Suite à cette consultation, le CA a voté pour le projet proposé à l'unanimité des suffrages exprimés (23 oui, un nul).

Le président a demandé que l'organisation ne soit pas décidée par le CA, mais soit laissée ouverte sur l'avenir.

Le CA a alors votés les quatre points suivants :

- 1) « *Création d'un nouveau colloque ouvert à tous, à la place du SFP et du colloque interne, à la date de l'AGO.* » 23 votants : 22 oui ; 1 nul.
- 2) « *Organisation tripartite de cette nouvelle manifestation, regroupant : un formateur régional proposé par la CRR, un formateur parisien proposé de façon conjointe par le bureau de la SPP et le CECE, le secrétariat scientifique du CA.* » 23 votants : 23 oui.
- 3) « *Choix du titre de ce colloque* » : Unanimité pour « *Rencontres de la SPP* ».
- 4) « *Le CA souhaite faire confirmer sa position par l'AGO de mars 2014.* » Proposition adoptée à l'unanimité.

Enfin, il a été convenu que les modalités de ce nouveau colloque soient élaborées au sein du CSCA, avec les responsables actuels du SFP, le secrétariat scientifique du CA, le président de la CRR, et celui de la CE. Cette réunion a été programmée en mars 2014.

Ainsi, vous aurez à voter tout à l'heure, selon le souhait du CA.

- Les sujets psychanalytiques dans les médias

Ils restent nombreux, et avec des sensibilités variables. Les questions sur l'autisme occupent toujours l'actualité. En effet, le « 3^{ème} plan autisme » a été lancé par le gouvernement.

Par ailleurs, l'interdiction de projection, dont le film « Le mur » avait été l'objet, a été levée.

- Les relations internationales

Il convient de différencier nos liens avec la FEP et ceux avec l'API, en raison de logiques différentes.

- La Fédération Européenne de Psychanalyse

La SPP est représentée au conseil de la FEP par son président, comme toutes les autres sociétés composantes. Le conseil de la FEP est en effet constitué des présidents et d'un exécutif élu. Il se réunit deux fois par an, à Pâques et à la Toussaint, en « Council meeting » ; en 2013, successivement à Bâle et à Luxembourg.

Serge Frisch en est actuellement le président. Nos relations sont excellentes, tant avec son exécutif qu'avec l'ensemble des présidents.

Anne Rosenberg a terminé son mandat de trésorière de quatre années en mars 2013.

La 26^{ème} conférence de la FEP s'est tenue en Suisse à Bâle sur le thème : « L'informe : déformation, transformation. » Plusieurs de nos membres intervenaient.

Tous les ans, la FEP organise le « New Members Seminar » auquel participent deux nouveaux membres agréés de la SPP. En 2013, il s'est tenu à Aix-en-Provence.

De même chaque année, en juillet, a lieu la conférence clinique tri-régional qui réunit des membres des trois régions de l'API. Cette année, elle a eu lieu à Bordeaux.

Pour la première fois cette année, Serge Frisch et Eva Schmid-Gloor, président et vice-présidente de la FEP, ont organisé une rencontre des nouveaux membres formateurs. Elle s'est tenue en mars, à Bâle, pendant la conférence de la FEP.

- L'API

Les membres de la SPP sont membres de l'API et élisent directement le président, le vice-président (qui a fonction de secrétaire général) et le trésorier de l'API.

Ils élisent aussi les sept représentants de l'Europe appelés à siéger, avec les quatorze autres « Représentants » des deux autres régions, Amérique du Nord et Amérique du Sud, au conseil de l'API, le « Board ». Le comité exécutif est constitué du président, du vice-président, du trésorier et d'un représentant de chaque région élu par le Board ; pour l'Europe, c'est Marilia Aisenstein.

Un nouveau processus électoral a élu en 2013 un nouveau Board. Il est présidé par Stefano Bolognini, qui a pris ses fonctions en juillet 2013 à Prague.

Marilia Aisenstein qui se présentait pour un second mandat, a été élue. Rappelons qu'à la demande du comité régional de nomination pour l'Europe, le CA de la SPP a présenté une seule candidature de la SPP, celle de Marilia Aisenstein, et soutenu celles de Nicolas de Coulon (Société Suisse) et de Denny Panitz (Société Hellénique).

Nicolas de Coulon a été désigné « link » pour la liaison du Board avec la SPP.

Le prochain Congrès de l'API aura lieu fin juillet 2015 à Boston.

Durant la mandature de Charles Hanly, Ellen Sparrer, attachée du bureau de la SPP aux affaires internationales, a fait partie de l'Outreach committee, et Alain Gibeault a poursuivi sa mission au comité des Centres Alliés.

*** Conseil Scientifique et Technique**

Lors du renouvellement des instances, seuls deux membres se sont présentés à l'élection du conseil scientifique et technique : une titulaire, Martine Estrade et une adhérente Christine de Kerchove, élues respectivement secrétaire et secrétaire adjointe du CST.

Le président a installé le CST dans ses fonctions, le 17 juin 2013. La réunion statutaire annuelle CA-CST s'est tenue le 2 juillet 2013.

Le bureau et le CA ont été très étonnés et saisis par cette défection des candidatures au CST. De nombreuses hypothèses ont été faites, en particulier quant aux conditions de création du CST, et aussi quant à l'évolution des besoins institutionnels de la SPP en termes d'instance scientifique. L'absence d'un pôle scientifique exécutif a été soulignée, alors que la SPP s'est dotée depuis longtemps d'un pôle d'enseignement.

Remarquons encore, que malgré le faible nombre de candidatures, la participation au vote a été aussi importante que pour l'élection du CA. La défection n'a donc porté que sur les candidatures.

L'absence d'élus du CST a des conséquences difficiles à évaluer ; l'une d'elle a lieu au niveau du collège électoral qui se trouve privé de 9 titulaires.

De par sa participation au CSCA, le CST a participé à la réflexion sur la vie scientifique de la SPP et aux projets en cours. Il s'est impliqué par des contributions ponctuelles aux divers CA, type compte-rendu plan autisme, historique du SPP et projet de fusion avec le colloque interne, lien SPP/internes en psychiatrie.

*** Commission pour la psychanalyse avec l'enfant et l'adolescent**

Béatrice Le François a été réélue comme secrétaire de la COPEA, ainsi que Béatrice Ang comme secrétaire adjointe.

Le projet d'un programme de formation à la PEA a été discuté à plusieurs reprises lors de réunions organisées par la COPEA et au sein de la CE. Il est à présent abouti, son principe et sa mise en œuvre par la COPEA ayant été votés par toutes les instances concernées. Les membres de la CE ont adopté à l'unanimité le texte suivant :

« La CE accepte le principe de la particularité de la PEA, ce qui suppose la prise en charge de cette formation par la CE. » Ce qui est compatible avec la mission de la COPEA qui « a pour fonction de promouvoir et de contribuer à tout ce qui concerne plus spécifiquement la PEA. » (cf. statuts, art. 12-4) La COPEA a souligné l'importance d'une formation à la PEA, à la condition que celle-ci vienne compléter la formation fondamentale à la psychanalyse avec l'adulte.

Elle préconise la prise en compte des supervisions faites par les formateurs RPEA, ainsi que le principe d'une formation à la PEA à l'intérieur de la SPP. Elle reste statutairement chargée de la validation de la reconnaissance en PEA.

La COPEA doit donc composer un programme d'activités scientifiques dont un volet est un programme de formation réunissant les séminaires d'enseignement, volet qui est soumis à l'approbation de la CE.

Sur le plan scientifique, la COPEA a organisé une conférence-débat du mardi soir, un cycle de vendredis cliniques, et une conférence du samedi en juin.

Elle reste mobilisée par « Le plan autisme ».

Elle élabore aussi des contenus dédiés à la PEA et à la COPEA, destinés à améliorer sa visibilité sur le site de la SPP.

*** Commission des candidatures**

La commission des candidatures est présidée par Eric Valentin, avec Emmanuelle Chervet comme secrétaire.

Rappelons que le nouveau règlement intérieur, a modifié le profil du collège électoral qui est composé dorénavant des 12 membres titulaires du CA, des 10 membres titulaires du CST et des 18 membres titulaires de la commission des candidatures. Ainsi, l'élection au CST, durant cette mandature, d'un seul membre titulaire, entraîne de fait un poids accru de la commission lors des votes.

Le collège électoral est attentif aux conséquences de ce nouvel équilibre dans les votes.

L'afflux de candidatures au titulariat, dont on ne peut que se réjouir, est à l'origine d'une charge de travail accrue pour les membres de la commission des candidatures. En effet, 4 mémoires sont systématiquement en cours d'étude.

Rappelons encore que dans le cas où la commission donnerait un avis défavorable à la présentation en collège électoral, le candidat garde la possibilité de maintenir la présentation de son mémoire au collège électoral.

En 2013, sur 8 mémoires étudiés, 5 ont été présentés et les candidats élus.

IV) CONSEIL EXECUTIF DE LA COMMISSION D'ENSEIGNEMENT

*** Commission d'enseignement et commission électorale**

Thierry Bokanowski, président du CECE, vous présentera son rapport.

*** Instituts et fin de cursus**

Annick Sitbon, directeur de l'IP Paris, présentera son rapport ainsi que celui du centre de formation du Sud-Ouest (CFSO) dirigé par Marc Babonneau.

De même, Françoise Brette, directeur de l'IP Lyon, présentera le sien.

V) COMMISSIONS

*** Commission des représentants régionaux**

Martine Pichon-Damesin a été réélue à la présidence de la CRR, avec Bernard Bensidoun comme secrétaire.

La CRR s'est réunie à trois reprises avec une très forte participation de ses membres, très impliqués dans le fonctionnement de cette commission.

Les thèmes de réflexion ont été riches et nombreux : développement des liens « inter-régions », diffusion des activités et informations scientifiques des régions, présence des membres de la SPP dans les instances et dans les institutions.

Quatre groupes régionaux se sont dotés de sites personnels : le CEPS, l'AGPsy, le groupe méditerranéen, et le GLPRA. D'autres sont en cours : groupe aquitain et groupe toulousain. La création de ces sites répond au besoin de diffuser largement les informations scientifiques spécifiques aux régions. La CRR veille à ce qu'une cohérence soit assurée avec celui de la SPP.

La CRR s'est tout particulièrement impliquée dans la réflexion à mener autour du projet d'évolution du SFP et du colloque interne vers la création d'un nouveau colloque. Chaque région a été sollicitée sur ce sujet. Les retours ont mis en évidence des préoccupations communes, à savoir, la représentativité des régions, le maintien du « primat » de la clinique et le souhait d'une publication.

Des hésitations se sont exprimées, des craintes et des oppositions se sont fait entendre. La CRR a eu une fonction fédérative essentielle, de réflexion et de confrontation. Une décision a été programmée pour fin novembre, après une présentation par chaque représentant de la position de son groupe. La majorité des groupes régionaux s'est montrée favorable au projet d'un nouveau colloque. Le projet a donc été validé par la CRR. Sa présidente est venue en rendre compte au CA du 10 décembre 2013.

Certains critères ont pu être considérés comme consensuels :

- La parité Régions/Paris, avec le maintien de l'implication des régions par le biais d'un coresponsable proposé et élu par la CRR.

- L'attention à ce que soient favorisés les échanges entre analystes au-delà des considérations géographiques.

- L'importance accordée à la clinique et à la mise en œuvre de conditions favorisant les échanges (ateliers).

- l'assurance que les modalités d'application feront l'objet d'une discussion dans le cadre de la CRR, et seront l'objet d'une évolutivité, d'éventuels réajustements et réversibilités.

*** Commissions ouvertes**

Ces commissions sont ouvertes à tous les membres, il n'est donc pas nécessaire d'être élu pour y participer. Elles traitent de sujets variés en prise directe avec les préoccupations des participants. Elles constituent un creuset d'idées et de réflexions que leurs responsables ont mission de transmettre au CA.

- **Commission socioprofessionnelle (CSP)**, présidée par Clarisse Baruch, Michèle Pollack-Cornillot en assurant le secrétariat.

Elle a poursuivi son fonctionnement sous forme de réunions de sous-commissions et de réunions plénières.

Outre le travail mené dans les sous-commissions « Psychanalyse et pédiatrie » et « Psychanalyse et psychiatrie », la commission s'est particulièrement impliquée dans le projet d'évolution des activités ouvertes. L'attention des instances s'est portée sur la question de l'ouverture de la SPP vers le public, et surtout vers de jeunes praticiens, psychiatres et psychologues, montrant un réel intérêt pour notre pratique psychanalytique, pouvant aboutir à une demande de formation.

Pour le moment, ce sujet est à l'étude, objet d'une étroite collaboration entre Clarisse Baruch, le bureau et le CA.

La commission a créé un nouveau groupe de travail qui s'est réuni autour du Développement Professionnel Continu (DPC).

Historiquement obligatoire pour les médecins sous la forme de la FMC, le DPC tend à s'imposer progressivement aux paramédicaux et psychologues. Une demande a été faite par le CA pour qu'un petit groupe émanant de la CSP se mette en lien avec l'organisme de DPC de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP), avec laquelle le dialogue autour de ces questions serait possible. D'autres solutions sont en cours d'étude. Le but serait de permettre aux membres et AeF de satisfaire aux obligations du DPC par le biais de certaines de nos activités.

Enfin, la CSP souhaite que les comptes-rendus des réunions soient consultables sur le site de la SPP.

- **La commission scientifique**

La CS a été l'objet d'une réorganisation dans son fonctionnement, du fait de sa très faible fréquentation au cours des mandats précédents, et de la mise en place du CSCA. Ainsi, le CA a souhaité la renforcer. César Botella en assure la présidence, à laquelle Michel Ody et Claude Smadja sont étroitement associés, Françoise Cointot en est la secrétaire.

La CS se veut un lieu de réflexion autour du scientifique et des rapports concernant le scientifique et l'institutionnel. C'est un lieu d'accueil des propositions ayant un lien avec le scientifique, mais sa fonction est aussi de faire le bilan des activités scientifiques de l'année écoulée.

On ne peut que se féliciter du succès remporté par les réunions de cette CS « nouvelle manière ».

- **La commission des publications**, présidée par Dominique Bourdin, avec comme secrétaire, Christiane Guitard-Munnich. Elle s'est focalisée cette année sur les discussions autour du nouveau site de la SPP dans sa mission de diffusion d'informations diverses, dont les publications.

Une meilleure articulation avec le pôle éditorial est à trouver, tout particulièrement avec la nouvelle fonction d'éditeur de la SPP. Elle mène actuellement une réflexion sur son rôle.

VI) CCTP

Son directeur, Jean-Louis Baldacci vous lira son rapport.

Lors de l'AGO précédente, le bureau vous avait fait part de son inquiétude. Depuis, celle-ci s'est précisée. La pression venant de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est grande pour que le CCTP soit « adossé » à une ou d'autres institutions, afin de diminuer les coûts engendrés par sa gestion et de faciliter le rôle de l'ARS. A cette fin, le comité de gestion du centre examine les partenariats possibles et a demandé que le médecin-directeur soit mandaté officiellement pour poursuivre cette investigation avec un comité ad hoc si besoin. Des contacts ont déjà été pris. Vous aurez à voter à propos de ce mandat donné au médecin-directeur du CCTP.

VII) Congrès des Psychanalystes de Langue Française (CPLF)

Le 73^{ème} congrès intitulé « Le Paternel » s'est tenu à Paris en mai 2013. Il a réuni 850 participants au Palais de la Mutualité.

On ne peut que souligner l'importance de l'investissement et du travail collectif des délégués du bureau international, quatre ans avant, avec les rapporteurs pressentis.

Le travail en ateliers, qui avait été très apprécié précédemment, s'est poursuivi.

A noter la création de groupes s'exprimant dans la langue de la société invitante.

Les séminaires de préparation sont en constante fréquentation et augmentation.

Trois nouvelles sociétés ont été élues composantes du CPLF: la SPRF, la Société roumaine et l'Association d'Istanbul.

Le 74^{ème} congrès aura lieu à Montréal, sur le thème « L'actuel », avec comme rapporteurs Sylvie Dreyfus-Asseo et Robert Asseo pour la SPP et Dominique Scarfone pour la SPM.

En 2015, Lyon accueillera le CPLF, sur le thème de « La sexualité infantile dans la cure ».

Rappelons qu'un vote de l'AGO du 7 avril 2013 a élu Georges Pragier et Evelyne Chauvet, pour un mandat de transition de deux ans. Les nouveaux secrétaires scientifiques élus, Bernard Chervet et Marilia Aisenstein, comme adjointe, prendront leur fonction après le congrès de 2015.

VIII) BIBLIOTHEQUE ET PUBLICATIONS

* **Bibliothèque S. Freud (BSF)**

Michel Vincent est directeur du comité de la bibliothèque.

Stabilité et équilibre définissent le climat de l'année 2013. La fréquentation se maintient.

Le paiement en ligne par PayPal a été généralisé.

La baisse des commandes s'explique par la mise en fonction du catalogue informatique à la bibliothèque du groupe lyonnais. Les commandes émanant de l'étranger sont en constante augmentation. Notre lectorat se fidélise aussi.

La consultation du catalogue sur Internet reste stable.

Toutes nos revues sont dorénavant référencées dans le catalogue SUDOC (Système Universitaire de Documentation). Les dons et legs de livres ont rendu nécessaire le tri de ces dons, permettant ainsi d'intégrer un certain nombre d'ouvrages dans le fonds propre de la bibliothèque, d'en donner également une bonne partie à la bibliothèque du groupe lyonnais et à celle du groupe toulousain. Des dons de livres ont eu lieu aussi vers des sociétés étrangères.

Deux ventes de livres à prix très réduits (de 2 à 4 euros) ont été organisées avec un grand succès.

La bibliothèque participe très activement à la publication et la diffusion des ouvrages de la collection Hommages.

La bibliothèque a été victime « d'actions nauséabondes et antisémites ». Des mains-courantes et des plaintes ont été déposées.

Par ailleurs, la loi du 1^{er} mars 2012 sur les livres indisponibles du XX^e siècle et le projet **ReLIRE** de la BnF, le Registre des Livres Indisponibles en Réédition Électronique, bouleverse le code de la propriété intellectuelle et la notion de droit moral de l'auteur. Elle stipule que les titulaires de droits figurant dans cette liste qui ne s'y sont pas opposés, verront leurs livres entrer en gestion collective le 21 septembre de chaque année ; les droits numériques étant transférés à une société de gestion collective agréée, la Sofia. Sont concernés des membres de la SPP, mais aussi des ouvrages des Monographies et Débats et de la RFP.

La bibliothèque Sigmund Freud fêtera en 2014 ses 80 ans d'existence : depuis 1934, elle a poursuivi son but de formation et de transmission de la pensée psychanalytique.

* **Revue française de Psychanalyse**

Françoise Coblence a succédé à Denys Ribas au 1^{er} janvier 2013, avec une nouvelle équipe. Le comité de rédaction a été renouvelé, et le partage des responsabilités et des rubriques a changé. A noter la création de la rubrique « Développement numérique », avec pour responsable Vassilis Kapsambelis.

A une nouvelle maquette, s'ajoute un éditorial de la rédaction, l'annonce des titres à venir et une version anglaise du sommaire en 4^{ème} de couverture, afin de faciliter l'ouverture de la revue à l'international.

En 2013 sont parus 5 numéros :

- « L'argent », accompagné d'un dossier sur l'autisme.
- « Finir l'adolescence ».
- « Interpréter le transfert », accompagné d'un débat sur l'analyse des résistances.
- « Dépersonnalisation », accompagné d'un dossier sur le prix M. Bouvet.
- « Le paternel » CPLF 2013.

Le colloque de la RFP, présidé par Bernard Chervet, a eu pour thème « Finir l'adolescence » avec 205 inscrits.

Signalons que la RFP est bien représentée sur le site de la SPP. En revanche, les ventes au numéro en librairie ont baissé.

Pour la première fois, un atelier d'aide à l'écriture va s'ouvrir au CPLF, qui à brève échéance, prendra forme d'un séminaire.

* **Monographies et Débats de psychanalyse**

Laurent Danon-Boileau en est le directeur, accompagné de son comité éditorial. Il avait exprimé son engagement pour le développement du lectorat des deux collections. L'option choisie d'organiser des manifestations autour des ouvrages publiés, a permis une ouverture et une diffusion de l'activité scientifique de la SPP, tant dans les milieux universitaires que professionnels.

C'est le cas de la journée d'étude consacrée au « Bébé en Psychanalyse », du colloque sur « La sexualité féminine », ou encore du colloque qui sera organisé en 2014 sur « La destructivité chez l'enfant ».

Ainsi, l'amélioration des ventes devrait se confirmer, du fait que chaque sortie de volume est associée à une manifestation.

Le site de la SPP, ainsi que les EG, sont une très bonne vitrine pour les deux collections. Ajoutons la possibilité des inscriptions sur le site de la SPP et sur celui des PUF.

Les publications :

« La consultation psychanalytique ».

« La sexualité féminine ».

« Le bb en psychanalyse ».

* **Bulletins de la SPP**

Le bulletin institutionnel de la SPP ainsi que celui qui regroupe le programme et le calendrier des activités scientifiques ont été publiés exclusivement sur le site. Seuls les deux bulletins du CPLF ont conservé leur format papier.

Jacqueline Schaeffer et Félicie Nayrou continueront à nous apporter leur expérience pour le bulletin institutionnel annuel.

* **Département d'archives et d'histoire**

Le département poursuit son travail de maintien des liens internationaux.

Le problème d'espace est récurrent.

A noter la parution de deux livres sur l'histoire de la SPP

MEMBRES

Composition

Au 31 décembre 2013, notre Société compte 715 membres et 101 psychanalystes honoraires, ce qui correspond à une légère augmentation.

La répartition : 197 titulaires dont 50 honoraires, et 619 adhérents dont 51 honoraires.

Onze membres sont devenus psychanalystes honoraires : Pierre Chauvel, Monique Cournut-Janin, Catherine Couvreur, Monique Deplagne, Gérard Goldszal, Hélène Mangriotis-Caracosta, Michèle Perron-Borelli, François Sacco, Hélène Troisier, Henri Vermorel, Colette Zimeray.

Il y a eu onze démissions de membres : Alfred Beyer, Jean-Jacques Boulanger, Régine Herzberg-Poloniecka, Jacques Hochmann, Gilbert Madinier, Jean-Paul Obadia, Elisabeth-Rita Pacchiano, Jean-Jacques Pailler, Emile Pernin, Anne-Christine Pigott, Nicole Sicsic.

Un invité a démissionné : Régine Catz.

Une désinscription a eu lieu : Nicos Nicolaidis, psychanalyste correspondant.

Il y a eu cinq radiations : trois membres : Martine Bucchini-Giamarchi, Jean Canterino, Claude Legrand et deux invités : Jean-Jacques Moscovitz, Mauro Rossetti.

Une réinscription d'un psychanalyste correspondant, ancien membre de la SPP : Veronica Sandor.

Un nouvel invité : Jean-Paul Obadia.

Agrément de vingt-six membres adhérents : Hana Abdel-Malek, Karine Arakelian, Laurent Barbrel, Anne Benoît, Annick Bismuth, Jean-Luc Brebion, Sylvie Brunaud, Philippe Castry, Jenny Chan, Aline Cohen de Lara, Samir Fellak, Fabienne Fillion, Jérôme Glas, Daniel Gotheil, Nicolas Kormas, Florence Lamour-Delamare, Agnès Lauras-Petit, Marc Lhopital, Annick Metral, Lucilla Narici Sicouri, Petra Palermi, Véronique Peyrefitte, Florin Popescu, Vincent Rebière, Emmanuelle Sabouret, Layla Tarazi-Sahab.

Election de deux membres titulaires ayant fonction de formateur : Joyceline Siksou, Ellen Sparer.

Election de six membres titulaires : Irina Adomnicaï, Sylvia Cabrera, Marie-Françoise Guittard-Maury, Nadia Bujor, Jean-Baptiste Dethieux, François Richard.

Dix-sept psychanalystes correspondants : Annie Badra-Vassel, J. Armendo Barriguete-Melendez, Sveltlana Chaeva, Juan-José Gennaro, Manfred Kets de Vries, Ioana Lazar, Yolanda Martinez y Aguilar, Irina Minasyan, Christine Miqueu-Baz, Spiros Mitrossilis, Edward Nersessian, Carlos Padron, Rosine Perelberg Jozef, L. Harvey Rich, Karina Soldati, Katarzyna Walewska, Nahtalie Zilkha.

Décès

En 2013, nous avons annoncé neuf décès et diffusé trois hommages.

Nous avons à regretter la perte de :

- Deux membres : Ophélie Avron, Michel Neyraud.
- Six anciens membres : Claude Balier, Ary Becache, Yvette Bergeret, Jacqueline Cosnier, Christian David, Athena Papaloizos.
- Un invité : Myriam Fischer.

- Les prix

Le 51ème prix Maurice Bouvet 2013 a été décerné à Nathalie Zilkha, membre de la Société suisse de psychanalyse, psychanalyste correspondant de la SPP, pour son article : « Au fil du transfert, jouer », RFP 2013 n°3

Le prix Mary S. Sigourney a été attribué à Haydée Faimberg, en reconnaissance de ses contributions remarquables dans le domaine de la psychanalyse.

En conclusion

L'année 2013 aura été très riche. La dominante a été scientifique, avec la création du comité scientifique du CA, et un fort soutien envers la nouvelle commission scientifique.

Notre calendrier s'est enrichi de nouvelles manifestations et nous avons recherché une plus grande ouverture.

C'est d'ailleurs ce souci d'ouverture qui nous a motivés pour finaliser nos outils de traitement comme la base de données, et de publication en ligne sur notre site et plus classiquement dans nos collections.

Ce travail ne s'arrête pas à notre assemblée et nous sommes impatients de nous retrouver dans nos prochains colloques à Montréal, à Lyon comme à Paris et dans nos nombreux séminaires.

En 2014, il nous faudra encore renforcer notre politique d'ouverture qui est clairement attendue par tous nos membres et notre environnement.

Merci donc, après cette année chargée, à tous les membres qui ont donné de leur temps précieux pour partager notre passion.

Un grand merci à l'ensemble du personnel de la SPP, et tout particulièrement à Marie-Agnès Lange-Krouri pour son aide et son attention, précieuses.

Elisabeth DAHAN-SOUSSY – Secrétaire Général
avec la collaboration de Pascale BLAYAU – Secrétaire Général adjoint